

BEAUMESNIL

SEMAINE BLEUE Mettre en lumière le quotidien des aidants grâce au théâtre

La Mutualité française Normandie organise un premier atelier sur le théâtre à destination des aidants proches et familiaux, le mardi 11 octobre.



Le projet théâtre-débat a déjà été réalisé dans le département du Calvados Mutualité française Normandie

Dans le cadre de la Semaine bleue, la semaine consacrée aux personnes âgées, la commune déléguée de Beaumesnil accueille un atelier théâtre-débat pour les aidants : « Aidants, votre santé en jeu ». Organisée par la Mutualité française Normandie, elle fait partie d'un cycle de quatre ateliers à destination des aidants, pour les éloigner de leur quotidien le temps de quelques heures. Ils s'étendant jusqu'au mois de décembre dans la région de Bernay. Cette initiative est notamment financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Eure, elle-même financée par la fameuse journée de solidarité.

« Un aidant, ce sont toutes ces personnes qui aident au quotidien un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Ce ne sont pas des professionnels de santé », explique Kossivi Dake, responsable de la prévention de la santé de l'Eure à la Mutualité française Normandie. Ce qualificatif peut porter à confusion, mais il concerne entre 8 à 11 millions de personnes en France, selon le ministère de la Santé. On distingue le proche aidant d'une personne âgée et l'aidant familial d'une personne en situation de handicap.

Faire face à son quotidien

« Souvent, ils sont plongés dans leur quotidien. On veut prendre conscience aux aidants qu'il y a aussi leur

propre santé à prendre en compte. Il ne faut pas qu'il s'oublie », explique Kossivi Dake.

L'atelier sera animé par la Compagnie du Papillon Noir, venue du Calvados, familier de ce type de projet, qui a notamment travaillé avec la Mutualité française de Caen sur ce même sujet, l'année passée. « On pratique ce qu'on appelle le théâtre-forum, aussi appelé le théâtre de l'opprimé », indique David Hostin.

“ Dans ce contexte, l'opprimé est l'aidant et l'opprimeur est plutôt la situation vécue ”
DAVID HOSTIN, METTEUR EN SCÈNE

Les comédiens vont réaliser des saynètes relatant le quotidien d'un aidant. Pour écrire ces scènes courtes, David Hostin s'appuie sur les témoignages d'aidants pour imaginer des problématiques rencontrées par le public. Dans un premier temps, les comédiens réalisent la scène qui se finit toujours de manière dramatique. Avant de la refaire, le metteur en scène demande au public de lever la main lorsqu'il pense qu'une action peut être changée. « À ce moment-là, on s'arrête et je leur demande ce qu'il aurait fait. J'installe le débat et la discussion entre tout le monde », explique le metteur en scène.

« Comme je le dis en début de séance, on n'est pas fait pour faire la morale. Personne n'a la solution. Quand on est 50 personnes dans le public, on a 50 solutions différentes,

précise David Hostin. C'est vraiment faire un effet miroir pour eux. À la fin, on veut leur ouvrir des perspectives et qu'ils réfléchissent face à leur situation. »

Un public en marge

« Certaines personnes ne savent même pas qu'elles ont ce statut », indique Kossivi Dake. Ce genre d'événement leur permet aussi de connaître leur droit. « En effet, il existe plusieurs dispositifs pour les aidants, « qui sont souvent peu connus. Beaucoup d'entre eux ne savent pas qu'ils peuvent avoir accès à des aides ». C'est le cas au Centre hospitalier de Bernay qui a installé une « plateforme de répit », un espace permettant aux aidants de trouver toutes les informations concernant leur droit, être écoutés et même faire une demande de visite de la part d'un soignant à domicile pour eux.

La compagnie sera accompagnée d'une psychologue, Catherine Rault, qui sera à l'écoute des

participants à l'atelier. Plusieurs partenaires sociaux seront également présents pour présenter les différents dispositifs d'aide. Cette première rencontre sera suivie de trois ateliers complémentaires. Ainsi, le deuxième atelier est un cours de yoga, suivi d'un atelier bien-être avec de l'art thérapie et se termine par un atelier cuisine.

À noter, les aidants qui souhaitent assister aux ateliers et doivent confier à quelqu'un la personne aidée, la Mutualité française Normandie rembourse le temps d'absence. « C'est ce qu'on appelle la suppléance de l'aidant. On la prend en charge s'ils en font la demande », précise Kossivi Dake.

● Lina Tran

Atelier « aidants, votre santé en jeu » à la salle des fêtes de Beaumesnil, le mardi 11 octobre, de 14 h à 17 h.

Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements : julie.revault@normandie.mutualite.fr ou 02 35 63 87 10

« Agir pour les aidants », le dispositif national

Le gouvernement d'Edouard Philippe a lancé, en 2019, « Agir pour les aidants », une stratégie nationale sur deux ans (2020-2022). Il vise notamment à reconnaître le travail des aidants et les sortir de l'isolement. Cette politique a permis la mise en place de nouveaux dispositifs, au côté des aides déjà en place. C'est le cas du congé proche-aidant mis en place en octobre 2020, pour permettre à des salariés de prendre des congés rémunérés ou encore de l'élargissement de la plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) pour toute personne aidant.